Convention N° 2407

Section Inspection

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-251 rév. 8

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

CONTROLE AUTOMOBILE DU BOULONNAIS
16 RUE RENÉ CASSIN
62230 OUTREAU

SIREN : 443342712

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type :* ***A***

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.
A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*
TRANSPORTS / *TRANSPORTS*

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*
3-251 rév. 8

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/01/2021**
Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/12/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement / Transport,
Pole manager - Environnement / Transport,

Hélène GIBIERGE
Validé par Hélène GIBIERGE le 22/12/2020

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.
L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).
Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-251 Rév. 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-251 Rév. 7.
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-251 rév. 8

Organisme d'inspection accrédité :

CONTROLE AUTOMOBILE DU BOULONNAIS

16 RUE RENÉ CASSIN
62230 OUTREAU

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 10 - TRANSPORTS	
Phase, type et objet des inspections	**Référentiels d'inspection** (réglementaires, normatifs, CdC, …)
10.3 - Transport routier	
10.3.1 - Contrôle technique des véhicules lourds #	Code de la route (articles R323-1 à R323-26) Arrêté du 27 juillet 2004 modifié et ses annexes, relatif au contrôle technique des véhicules lourds Instructions Techniques du Ministère chargé des Transports Cahier des charges du ministère chargé des transports Recommandations Techniques poids-lourds, dites RT PL
➢ Véhicules Lourds de Marchandises - catégorie Q1	
➢ Véhicules de Transport en Commun de Personnes (TCP) - catégorie Q2	Arrêté du 2 juillet 1982 modifié et ses annexes, relatif aux transports en commun de personnes

Accreditation Non Valide

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
CONTROLE AUTOMOBILE DU BOULONNAIS	BP 10 BOULEVARD RAYMOND SPLINGARD 62230 OUTREAU	03 91 90 48 34

Date de prise d'effet : **01/01/2021**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Validé par Sandrine BERTRAND le 14/12/20

Sandrine BERTRAND

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-251 Rév. 7.